

Titre, auteur et date du rapport d'évaluation: Projet de conservation et de développement intégré du Mont Elgon, Evaluation externe: Rapport final, M. Laman, B. Khamati et P. Milimo, mars 2001.

Objectifs du projet ou du programme: L'objectif général du projet est: « L'amélioration de la conservation de la diversité biologique au Mt Elgon en améliorant les compétences d'un certain nombre de communautés locales et d'organismes partenaires en matière de gestion en collaboration des ressources naturelles, ainsi que la recherche de modalités susceptibles de diminuer la dépendance de ces communautés des ressources naturelles du Mt Elgon. » L'objectif immédiat du projet est « la gestion et l'utilisation durables des ressources naturelles de l'écosystème du versant kenyan du Mt Elgon ».

Domaine de spécialisation de l'UICN: Forêts

Territoire géographique: Mont Elgon, Kenya

Durée du projet: 5 ans à l'origine, ramené à 2 ans et demi

Budget total du projet ou du programme: 8,9 millions de florins néerlandais mais l'ambassade royale des Pays-Bas s'est engagée pour deux ans et demi avec 4,16 millions de florins.

Donateurs: Ambassade royale des Pays-Bas (ARPB)

Objectifs de l'évaluation: L'objectif général de l'évaluation consiste à évaluer l'efficacité et l'effectivité des stratégies de mise en œuvre du projet et la contribution des activités de projet à la réalisation de l'objectif général du projet.

Type d'évaluation: externe

Période couverte par l'évaluation: avril 1998 à février 2001

Commanditée par: Ambassade royale des Pays-Bas

Participants: donateurs, partenaires, équipe de projet et UICN

Equipe d'évaluation: extérieure

Questions de l'évaluation:

??Quels sont les progrès réalisés par le projet vers la réalisation de l'objectif immédiat et des produits, tels que définis dans le Plan opérationnel ? les causes des avancées ou des reculs?

??Quelle est l'effectivité et l'efficacité des mécanismes organisationnels de mise en œuvre du projet, y compris la contribution de chacun des principaux partenaires organisationnels et de l'Unité de gestion des projets aux performances de ce dernier ?

??Adaptation: Le projet et notamment ses objectifs et produits tels que définis par le Plan opérationnel, étaient-ils conçus de façon adaptée ?

??Impact:

l'implication d'autorités locales et de haut niveau dans des activités de coupe illicite représentent bien évidemment des contraintes majeures, mais il s'agissait des raisons mêmes ayant motivé le lancement du projet. Malgré des contraintes telles que la réduction progressive de l'engagement du donateur dans le temps, la planification cadre d'une logique inflexible, les délais d'arrivée de l'équipement, les faiblesses de la conception du projet, l'attitude de dépendance des communautés locales, le projet a produit des résultats encourageants. Certains d'entre eux se sont avérés essentiels pour sa mise en œuvre (règlement de conflits dans des régions de conflit ethnique) ainsi que pour la durabilité.

3. Outre le besoin de restauration des écosystèmes du Mont Elgon, les résultats atteints jusqu'à présent justifient pleinement un appui des donateurs sur le long terme. Une prolongation sans modification du budget jusqu'au 31 décembre 2001 et un effort volontaire de l'ARPB afin de trouver un nouveau donateur à partir du 1^{er} janvier 2002 représentent des conditions minimales pour une sortie honorable. Si la prolongation n'est pas accordée et/ou un nouveau bailleur de fonds n'est pas trouvé, les résultats dans plusieurs domaines clés ne seront pas atteints ou seront fortement réduits.

4. Les principes essentiels de l'approche de projet, notamment : éviter la création de structures parallèles, souligner le besoin de la contribution des communautés au projet, exercer la prudence pour ce qui est du paiement de coûts récurrents d'organismes d'exécution, motiver le personnel de ces organismes au moyen de mesures d'incitation variées, se sont tous avérés durables. Le projet a établi les bases de la participation des communautés à la conservation.

5. La conception du projet reconnaît que la communauté est un partenaire crucial, mais cet élément n'est pas reflété dans les allocations budgétaires. Les dispositions institutionnelles encadrant la mise en œuvre du programme n'ont pas fonctionné de façon très satisfaisante. Elles devraient rester inchangées pendant la période de prolongation. Les partenaires d'exécution sur le plan local devraient bénéficier de délégations de responsabilité plus importantes de la part de leurs organisations.

Recommandations:

1. Il est recommandé que l'UICN EARO renforce et accélère ses efforts en vue de s'assurer un appui à long terme des donateurs pour la restauration de l'écosystème du Mont Elgon, de préférence dans le cadre d'une opération transfrontière avec l'Ouganda voisin.

2. Il est recommandé que l'ARPB accorde une prolongation sans modification du budget pendant une période pont et aussi longtemps que les fonds restants le permettront (au moins jusqu'au 31 décembre 2001). Il est aussi recommandé qu'elle apporte un soutien actif à la recherche d'un nouveau donateur pour un projet de suivi, à mettre en œuvre de préférence dans un cadre régional (Afrique de l'Est).

3. L'équipe d'évaluation recommande que les principes essentiels de l'approche de projet restent inchangés si l'on trouve un nouveau bailleur de fonds.

4. L'équipe d'évaluation recommande une révision des dispositions institutionnelles et des relations de partenariat pendant le projet de suivi.

Langue de l'évaluation: anglais

Disponible chez: UICN-Bureau régional Afrique de l'Est (EARO) et siège de l'UICN.